



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.19/2002/2/Add.10
9 avril 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

Instance permanente sur les questions autochtones
Première session
New York, 13-24 mai 2002
Point 6 de l'ordre du jour provisoire

EXAMEN DES ACTIVITÉS DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES CONCERNANT
LES QUESTIONS AUTOCHTONES: DÉBAT INTERACTIF

Renseignements communiqués par les organismes des Nations Unies

INSTITUT DES NATIONS UNIES POUR LA FORMATION ET
LA RECHERCHE (UNITAR) ET PEUPLES AUTOCHTONES

Introduction

1. Organe autonome de l'ONU, l'UNITAR, qui a été créé en 1965, a pour but d'accroître l'efficacité de l'Organisation grâce à des activités de formation et de recherche. Régi par un conseil d'administration et dirigé par un directeur général, il est financé par des contributions volontaires émanant de gouvernements, d'organisations intergouvernementales, de fondations et d'autres sources non gouvernementales.
2. L'UNITAR gère plusieurs programmes dont on trouvera la liste à la fin du présent document. Les activités de formation qui intéressent directement les représentants des peuples autochtones font partie du programme de rétablissement de la paix et de diplomatie préventive. Ces activités et les autres activités de formation et de recherche menées dans le cadre de ce programme sont présentées en détail ci-après.

3. Les fonctions de l'UNITAR sont les suivantes:

a) Organiser des programmes de formation dans les domaines de la diplomatie multilatérale et de la coopération internationale à l'intention des diplomates accrédités auprès de l'Organisation des Nations Unies et de responsables nationaux dont les fonctions sont liées aux activités de l'ONU;

b) Mener à bien un large éventail de programmes de formation dans le domaine du développement économique et social (la formation dans le domaine de la gestion de l'environnement est devenue l'activité de l'UNITAR qui croît le plus rapidement);

c) Mener des recherches orientées vers des objectifs précis, en particulier des recherches sur et pour la formation, et élaborer des matériels pédagogiques, notamment des modules de formation à distance, des manuels, des logiciels et des modules de formation vidéo;

d) Instaurer et renforcer des liens de coopération avec les universités et les établissements universitaires, en particulier pour ce qui est du développement de la recherche et de la formation.

PROGRAMME DE L'UNITAR CONCERNANT LE RÉTABLISSEMENT DE LA PAIX ET LA DIPLOMATIE PRÉVENTIVE

I. GÉNÉRALITÉS

4. Le programme de l'UNITAR concernant le rétablissement de la paix et la diplomatie préventive a été lancé en 1993 pour renforcer l'efficacité des efforts déployés par l'Organisation des Nations Unies pour prévenir et résoudre les conflits. Depuis, le programme s'est étoffé et offre un éventail d'activités de recherche et de formation conçues pour les cadres moyens et supérieurs de l'ONU, les diplomates, les représentants des minorités et des peuples autochtones, les membres de la société civile et les militaires.

II. PRINCIPALES ACTIVITÉS

A. Programme de formation au développement des capacités des représentants des minorités et des peuples autochtones en matière de règlement des conflits et de consolidation de la paix

5. Sur la base des demandes formulées par les représentants des peuples autochtones lors de consultations tenues à Genève et des recommandations formulées par plusieurs rapporteurs spéciaux, ce projet a été conçu pour offrir une formation approfondie aux représentants des minorités et des peuples autochtones dans le domaine de l'analyse des conflits et de la négociation. Ce programme a pour thème la négociation axée sur la solution des problèmes afin de renforcer la capacité des participants à négocier de façon plus efficace pour voir leurs besoins satisfaits tout en encourageant l'instauration de relations constructives entre les membres de leurs communautés et les membres de la communauté dominante. La formation est assurée par des experts des communautés autochtones et minoritaires ainsi que par d'autres spécialistes, notamment des représentants d'organisations régionales. Le programme international de formation a lieu tous les ans en même temps que les sessions annuelles du Groupe de travail de l'ONU sur les populations autochtones et de la Sous-Commission de la promotion et de la

protection des droits de l'homme, qui se tiennent à l'Office des Nations Unies à Genève. Par ailleurs, un programme de formation régional est réalisé chaque année dans une région différente du monde.

6. Les représentants des minorités et des peuples autochtones ont réservé un accueil enthousiaste au premier programme international, qui s'est tenu en août 2000 à Genève. Ils ont demandé instamment que ce programme ait lieu tous les ans, à la fois à Genève et au niveau régional, afin de donner à leurs collègues à travers le monde la possibilité de renforcer leurs capacités dans le domaine de la négociation et de la résolution pacifique des conflits. Un second programme s'est tenu à Genève en 2001. Le programme de Genève collabore avec l'ONU et d'autres organisations pour repérer parmi les participants au Groupe de travail sur les populations autochtones ceux qui semblent être les mieux à même de contribuer au programme de formation et d'en profiter. Ce programme est mené en anglais.

7. Le premier programme de formation régional de l'UNITAR visant à développer les capacités des représentants des peuples autochtones des Amériques en matière de règlement des conflits et de consolidation de la paix s'est tenu à Mexico en décembre 2001, en espagnol et en anglais. Ce programme est financé par le Ministère des affaires étrangères et du commerce international du Canada, le Ministère des affaires étrangères du Danemark, le Ministère fédéral des affaires étrangères de l'Allemagne, le Ministère des affaires étrangères de la Norvège et le Département fédéral des affaires étrangères de la Suisse.

8. Les participants sont choisis en fonction de leur expérience et sur recommandation. Pour toute information supplémentaire sur ce programme de formation, veuillez prendre contact avec la personne ci-dessous:

Trisha Riedy, Coordonnatrice
Téléphone: +41-22-917-8577
Télécopie: +41-22-917-8047
Adresse électronique: trisha.riedy@unitar.org

**B. Programme de bourses de formation au rétablissement de la paix
et à la diplomatie préventive parrainé par l'UNITAR
et l'Académie mondiale pour la paix**

9. Ce programme annuel (qui entre dans sa neuvième année) offre une formation de haut niveau dans le domaine de l'analyse des conflits, de la négociation et de la médiation à des cadres intermédiaires et des hauts fonctionnaires de l'ONU, à des diplomates et à des représentants d'organisations régionales afin de renforcer les capacités des institutions dans ces domaines. La formation est essentiellement axée sur le règlement pacifique des différends par l'intermédiaire de l'ONU. La formation est dispensée par des hauts fonctionnaires de l'ONU, notamment des représentants spéciaux du Secrétaire général, et par des universitaires et des spécialistes renommés, qui présentent les connaissances et les pratiques les plus récentes dans ce domaine.

10. Pendant les deux semaines que dure la formation, les participants étudient de manière approfondie comment les différends naissent, s'aggravent et sont résolus. Ils analysent des études de cas concernant des situations de conflit afin de mieux comprendre les questions, les

obstacles et les problèmes qui peuvent se poser. Le programme offre aussi des exercices pratiques approfondis portant sur les aptitudes nécessaires pour mener une diplomatie préventive et une politique de rétablissement de la paix efficaces. Ce programme est organisé en coopération avec l'Académie internationale de la paix à New York.

11. Ce programme est financé par le Ministère des affaires étrangères et du commerce international du Canada, le Ministère des affaires étrangères de Chypre, le Ministère fédéral des affaires étrangères de l'Allemagne, le Ministère des affaires étrangères de la Norvège, le Ministère des affaires étrangères de la Suède et le Ministère du développement international du Royaume-Uni.

C. Transmission des savoirs: l'expérience des représentants spéciaux et envoyés du Secrétaire général

12. Ce programme vise à préserver et à transmettre les données d'expérience riches d'enseignement accumulées par les représentants spéciaux et les envoyés du Secrétaire général et à faire en sorte qu'elles servent à améliorer et à renforcer les opérations de la paix de l'ONU. Ce projet comprend cinq volets: a) rassemblement des données d'expérience des représentants spéciaux actuels et passés par le biais d'entretiens approfondis; b) élaboration d'un manuel à l'intention des représentants spéciaux à partir d'un résumé bien ordonné des leçons tirées de l'expérience et des recommandations qui se dégagent de ces entretiens; c) ensemble de DVD et de vidéos portant sur ces entretiens destiné à accompagner le manuel; d) organisation d'un séminaire annuel à l'intention des représentants spéciaux et de hauts fonctionnaires de l'ONU pour leur permettre d'échanger leurs données d'expérience, et les enseignements à en tirer et promouvoir le dialogue; et e) programme pour la transmission plus systématique des savoirs fondé sur les recommandations des représentants spéciaux. Le manuel et les DVD/vidéos feront partie du programme d'information destiné aux nouveaux représentants spéciaux. Toutes ces activités sont menées en étroite collaboration avec les représentants de haut niveau des départements de l'ONU concernés. Tout ce qui a trait à la conduite des entretiens approfondis avec les représentants spéciaux du Secrétaire général est déjà bien avancé et a permis de recueillir de nombreuses données utiles. Un premier projet de manuel et un jeu de DVD/vidéos seront achevés en octobre 2002.

13. Le premier «Séminaire à l'intention des représentants spéciaux et personnels et des envoyés actuels du Secrétaire général de l'ONU: améliorer la mise en œuvre des opérations de paix» a eu lieu à Mont Pèlerin (Suisse), en mars 2001. Y ont participé le Secrétaire général, 22 des 26 représentants spéciaux et représentants personnels et envoyés à plein temps actuels, la Haut-Commissaire aux droits de l'homme, le Haut-Commissaire pour les réfugiés, le secrétaire général adjoint aux affaires politiques spéciales, le secrétaire général adjoint chargé du Département des opérations de maintien de la paix, le secrétaire général adjoint chargé du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, l'administrateur du PNUD, des représentants de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, d'autres hauts fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies ainsi que des représentants de haut rang des gouvernements donateurs. Le Ministre des affaires étrangères de la Suisse a organisé un dîner en l'honneur du Secrétaire général et de ses représentants. Le deuxième séminaire aura lieu en octobre 2002.

14. Le programme est financé par le Ministère des affaires étrangères et du commerce international du Canada, le Ministère des affaires étrangères de la Suède, le Département fédéral des affaires étrangères de la Suisse et le Department of International Development du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

D. Programme de formation régionale de l'UNITAR aux fins du renforcement de la prévention des conflits et de l'instauration de la paix en Afrique

15. Ce programme s'inscrit dans le prolongement du programme de bourses mentionné plus haut et offre une formation au niveau régional. Il s'adresse au personnel des ministères des affaires étrangères et de la défense des États africains ainsi qu'au personnel d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales travaillant dans la région. Il vise essentiellement à répondre au besoin urgent d'améliorer la prévention et le règlement des différends en Afrique.

16. La formation est dispensée par des experts africains venant de tout le continent. Le programme porte sur des obstacles auxquels se heurtent les experts et les décideurs dans les efforts qu'ils déploient pour évaluer les situations de crise qui prolifèrent dans la région et pour y remédier. Il a été conçu pour renforcer la coordination et la collaboration entre les acteurs et les institutions et pour constituer un réservoir de personnes à qui on pourrait demander de mettre leurs compétences au service des processus de paix en Afrique. Le premier programme de formation régional s'est tenu en octobre 2000 à Dakar et le deuxième en octobre 2001 à Addis-Abeba. Ces programmes ont été financés par l'Agence canadienne de développement international, le Ministère fédéral des affaires étrangères de l'Allemagne, le Ministère des affaires étrangères de la Norvège et le Department for International Development du Royaume-Uni.

E. Le programme de formation sous-régional de l'UNITAR et du Centre régional de formation au maintien de la paix visant à prévenir les conflits et à consolider la paix en Afrique australe

17. Ce programme de formation sous-régional, conçu à l'intention des cadres intermédiaires et supérieurs des ministères des affaires étrangères et de la défense des États membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) propose des cours de formation de haut niveau dans les domaines de l'analyse, de la prévention et du règlement des conflits. Il est également ouvert aux membres du personnel du secrétariat de la SADC ainsi qu'aux représentants des organisations non gouvernementales qui travaillent à la consolidation de la paix en Afrique australe.

18. Ce programme est organisé en collaboration avec le Centre régional de formation au maintien de la paix de la SADC (RPTC) et vise essentiellement à répondre au besoin urgent de résoudre les problèmes que pose le maintien de la paix en Afrique australe et à lever les obstacles auxquels se heurtent les hommes de terrain et les décideurs dans les efforts qu'ils déploient pour évaluer les situations de conflits actuelles et potentielles dans la sous-région et y faire face. La formation est dispensée au siège du RPTC à Harare. Le premier programme s'est déroulé en mars 2000 et le second en février 2001. Ces programmes ont été financés par le Ministère danois des affaires étrangères.

F. Réseau pour la promotion des principes africains de résolution des conflits et de réconciliation (REPARCOR)/Network for the Promotion of African Principles of Conflict Resolution and Reconciliation

19. Ce réseau a été créé par des organisations intergouvernementales et non gouvernementales désireuses d'œuvrer pour la revitalisation des approches culturelles africaines du maintien de la paix. Il vise à promouvoir l'utilisation des valeurs culturelles, des connaissances et des aptitudes positives qui existent au sein des approches autochtones africaines du règlement des différends et de la réconciliation. Le réseau, qui a des coordonnateurs dans toutes les régions de l'Afrique, collabore avec ceux qui s'efforcent de bâtir sur les valeurs culturelles africaines une culture de la paix en Afrique. Pour plus d'information, on consultera le site Web du réseau (www.africanprinciples.org). C'est le Department for International Development du Royaume-Uni qui a financé la création du réseau.

20. Outre le programme de maintien de la paix et de diplomatie préventive, l'UNITAR gère les programmes ci-après: gestion des affaires internationales; gestion des substances chimiques et des déchets; changements climatiques; systèmes d'information pour un développement durable; Centre international de formation des acteurs locaux au développement durable et à la coopération décentralisée; politiques relatives aux migrations internationales; application du droit à l'environnement; aspects juridiques de la gestion de la dette et des finances et de la négociation; relations économiques extérieures; formation du personnel civil aux opérations de maintien de la paix dans le domaine des besoins spéciaux des femmes et des enfants pendant les conflits; programme d'enseignement par correspondance sur les opérations au maintien de la paix; Conférence sur le maintien de la paix organisée par l'UNITAR, l'Institute for Political Studies (IPS) et l'Institut japonais des affaires internationales; programmes Hiroshima de l'UNITAR.

Pour toute information supplémentaire sur les programmes de l'UNITAR, veuillez consulter le site Web de l'UNITAR ou prendre contact avec l'UNITAR à l'adresse suivante:

Institut des Nations Unies pour la
formation et la recherche
Palais des Nations
CH-1211 Genève
Téléphone: (41-22) 917-1234
Télécopie: (41-22) 917-8047
Courrier électronique: info@unitar.org
Site Web: <http://www.unitar.org>

UNITAR New York Office
One United Nations Plaza
DC1-603
New York, New York 10017
Téléphone: (1-212) 963-9196
Télécopie: (1-212) 963-0995
Adresse électronique: unitary.ny@un.org
